



Aménagement
paysager

CFAagri

Apprentissage Agricole Public
Bourgogne Franche-Comté

Votre projet commence ici

www.cfa-agri.fr

Niveau 3

BPA Travaux des Aménagements Paysagers

RNCP15156

Préparer au métier d'ouvrier-ère d'entretien
des espaces verts, des parcs et jardins en
entreprises privées ou en collectivités.

Contenu de formation

Formation générale :

Pour les parcours en 2 ans uniquement
Expression, communication, mathématiques,
informatique, gestion de l'entreprise et droit du travail

Formation technique :

- Agronomie
- Biologie/écologie
- Reconnaissance des végétaux
- Techniques de création des espaces paysagers
- Techniques d'entretien des espaces paysagers
- Utilisation et maintenance des matériels



LES CFA

> CFA agricole Quetigny-Plombières-lès-Dijon - Site de Quetigny (21)
03 80 71 80 00 - cfa.dijon-quetigny@educagri.fr

> CFA agricole du Doubs - Site de Chateaufarine (25)
03 81 41 96 40 - cfa.doubs@educagri.fr

> CFA agricole de Saône et Loire - Site de Saint-Marcel (71)
03 85 42 22 66 - cfa.saone-et-loire@educagri.fr



MODALITÉS D'ACCÈS

Etre :

- Issu-e d'une classe de 3^{ème}
- ou titulaire d'un CAPa ou CAP
- ou avoir suivi un cycle complet conduisant au BEPA ou BEP

Avoir signé un contrat d'apprentissage

Age mini : Avoir 16 ans ou 15 ans en sortie d'une classe de 3^{ème}

Age maxi : Signature du contrat d'apprentissage avant 30 ans



MATÉRIEL PROFESSIONNEL

Equipements individuels de sécurité fournis sous conditions



DURÉE

Formation en alternance sur 2 ans

Formation possible en 1an pour les titulaires d'un CAPa Jardinier Paysagiste ou un BEPA Travaux Paysagers



EXAMEN

Diplôme obtenu par contrôle continu tout au long de la formation

COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Entretien d'espaces paysagers
- ✓ Mise en place d'ouvrages et de végétaux
- ✓ Utilisation et entretien courant des matériels et équipements
- ✓ Communication en situation professionnelle
- ✓ Organisation du travail
- ✓ Enregistrement de données

POURSUITE D'ÉTUDES

Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers (niveau 4)

Brevet Professionnel Aménagements Paysagers (niveau 4)